

LES SOLDATS DES TROUPES DE MARINE

Les soldats des Troupes de marine appartiennent à l'armée de Terre depuis 1901.

Depuis la loi n°67-1102 du 20 décembre 1967 (article 1), le personnel de l'infanterie de marine, de l'artillerie de marine et du cadre des télégraphistes des Troupes de marine est intégré dans une arme unique, dont la vocation principale est de servir outre-mer.

Constituées dès 1622 pour tenir garnison à bord des vaisseaux puis pour occuper les postes sensibles outre-mer, les Troupes de marine sont aujourd'hui la référence en termes d'emploi hors du territoire métropolitain. Les séjours longue durée et les opérations extérieures de leur personnel, ininterrompues depuis quatre siècles, leur ont permis de se forger une connaissance inégalée des territoires lointains et des populations étrangères. Le concept d'interculturalité qu'elles développent actuellement, issu de leur longue expérience, leur permet d'entretenir des liens privilégiés avec de nombreux pays et de renforcer leur réputation au travers d'un partenariat militaire opérationnel de plus en plus prisé. Parallèlement, leur expertise de l'amphibie les prédispose à la projection vers les horizons lointains, avec de courts préavis.

Cette propension naturelle au service outre-mer et à l'étranger a forgé un savoir-faire et un savoir-être très marqués, et caractérisés par la curiosité d'esprit, le goût de l'aventure et des horizons nouveaux, la pugnacité ainsi qu'un style de relations humaines fondées sur l'attention portée à autrui, quel que soit son rang. Ces spécificités sont entretenues en permanence.

Professionnalisées de longue date, les Troupes de marine sont depuis toujours au cœur de l'action sur tous les théâtres d'opérations extérieurs, fidèles à l'esprit de sacrifice qui a animé les soldats de la Division bleue engagés dans la défense du sanctuaire national, à Bazeilles, les 31 août et 1^{er} septembre 1870, haut fait d'armes fondateur de leurs traditions et symbole de leur cohésion.

Les Troupes de marine, appelées Troupes coloniales de 1901 à 1958, se présentent comme un élément original dans le paysage des forces terrestres françaises. Cette originalité tient d'abord à leur vocation naturelle à servir outre-mer ainsi qu'au recrutement significatif d'autochtones issus des anciennes possessions coloniales jusqu'en 1960. En effet, le décret impérial du 21 juillet 1857 donne une existence légale au premier corps de tirailleurs sénégalais mis sur pied dès 1853. Sur le même modèle apparaissent successivement les tirailleurs gabonais, haoussas, annamites (1879), tonkinois (1884), sakalaves, soudanais (1892). La France peut alors compter dans ses rangs des hommes dotés d'excellentes qualités guerrières. Ces soldats indigènes combattirent avec dévouement et courage aux côtés des soldats de métropole et d'outre-mer, dans les différents conflits du XX^e siècle, de la Grande Guerre à l'Algérie.

L'originalité des Troupes de marine réside également dans le fait que cette Arme regroupe en son sein quatre grandes fonctions opérationnelles partagées avec d'autres armes de l'armée de Terre que sont l'infanterie, l'arme blindée cavalerie, l'artillerie et les transmissions. Le génie, également, par le biais d'un de ses régiments, voit une partie de ses personnels rattachés à la famille des TDM : on les appelle les sapeurs de marine.



L'ANCRE D'OR EN MÉTROPOLE



CFIM : centre de formation initiale des militaires du rang
CMFP : centre militaire de formation professionnelle
COMSMA : commandement du Service militaire adapté
DSMA : détachement du Service militaire adapté
EM 9^e BIma : état-major de la 9^e brigade d'infanterie de marine
EMSOME : état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger
GRS SO : groupement recrutement et sélection Sud-Ouest
RAMa : régiment d'artillerie de marine

RG : régiment du génie
RICM : régiment d'infanterie chars de marine
RIMa : régiment d'infanterie de marine
RMT : régiment de marche du Tchad
RPIMa : régiment de parachutistes d'infanterie de marine
RSMV : régiment du service militaire volontaire
TDM : Troupes de marine



RÉCIT DES COMBATS DE BAZEILLES

« L'acte fondateur et fédérateur. »

« 1870, la France est en guerre. Pour la première fois de leur histoire, marsouins et bigors sont groupés dans une même division, la Division de marine. Surnommée la division bleue, elle est commandée par le général de Vassoigne.

Le 31 août, la Division de marine reçoit l'ordre de reprendre le village de Bazeilles, dont l'ennemi vient de s'emparer. La 2^e brigade du général Martin des Pallières, formée des 2^e et 3^e régiments d'infanterie de marine et de trois batteries du 1^{er} régiment d'artillerie de la marine, lance son attaque et mène un combat acharné dans le village. Elle est bientôt soutenue par la 1^{re} brigade, commandée par le général Reboul et composée des 1^{er} et 4^e régiments d'infanterie de marine. À la tombée de la nuit, Bazeilles est entièrement repris.

Dès l'aube du 1^{er} septembre, le 4^e corps d'armée bavarois contre-attaque, appuyé par une puissante artillerie. Commence alors une lutte farouche, maison par maison, rue par rue. Se battant à un contre dix, éprouvés par la chaleur et la soif, la gorge brûlée par la fumée des incendies, écrasés sous les obus, les marsouins vont à deux reprises chasser l'ennemi du village. Tous témoignent de la même ardeur, du même mépris de la mort. Mais vers 16 heures, les munitions manquent et les défenseurs sont submergés par le flot ennemi.

Quelques officiers et une trentaine de soldats, dont la plupart sont blessés, se retranchent alors dans une auberge, la maison Bourgerie. Pendant quatre heures, ils arrêtent la marche des assaillants et ne succombent qu'à bout de munitions.

Telle est la glorieuse épopée de la division bleue, qui lutta jusqu'à la dernière cartouche et compta, au cours de ces deux tragiques journées, 2 600 tués dans ses rangs. Quarante Bazeillais trouvèrent également la mort au cours des combats. »

La division qui comptait environ 9 000 hommes avait perdu 2 655 tués, blessés ou disparus dont 100 officiers (35 tués), 213 sous-officiers, 275 caporaux et 2 067 marsouins et bigors, soit environ 30 % de l'effectif alors que les pertes de l'ensemble de la garnison de Sedan (80 à 100 000 hommes) étaient inférieures à 15 %.

Les Bavares avaient à déplorer la mise hors de combat de 4 088 hommes, soit la moitié des pertes totales allemandes pour cette bataille. La division bleue ne représentait qu'environ 10 % des troupes françaises face aux 250 000 Prussiens, Bavares et Saxons du général prussien Moltke qui attaquaient Sedan.



Tableau *Les dernières cartouches*, d'Alphonse de Neuville

SOLDATS, SYMBOLES ET SIGNES

de reconnaissance de l'Arme

Marsouins et bigors

Les soldats des Troupes de marine se reconnaissent sous deux appellations, héritées du passé et des traditions : marsouins et bigors.

Les premiers servent dans l'infanterie. À l'origine, l'infanterie de marine était destinée à la défense des navires de guerre. Quand fut créé le corps des fusiliers marins, ils devinrent de simples passagers et les marins les comparèrent aux marsouins, ces cétacés qui suivaient les bateaux.

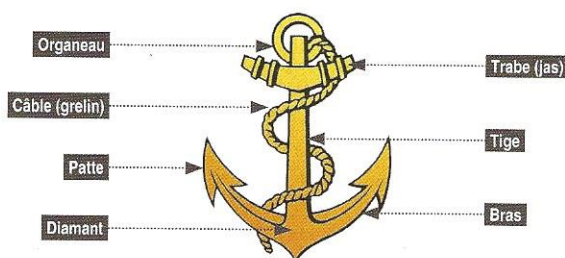
Les seconds, les artilleurs de marine, auraient reçu le surnom de bigors lorsqu'ils quittèrent le service à bord des vaisseaux, au XIX^e siècle, pour se consacrer au service des batteries portuaires. Accrochés à leurs rochers, ils auraient hérité du nom du coquillage bigorneau qui se serait transformé en bigors.

Autre explication possible : au temps de la marine à voile, le commandement « bigues hors ! » précédait l'ouverture des sabords avant le tir des canons des navires et, le temps aidant, l'expression se serait transformée en « bigors » et aurait donné son nom aux artilleurs des navires.

L'Ancre

Symbole des marins depuis la plus haute antiquité, l'ancre apparaît sur leurs uniformes dès la fin du XVIII^e siècle.

Les Troupes de marine l'adoptent à la même époque. Aujourd'hui, l'ancre d'or est l'un des principaux signes distinctifs des Troupes de marine. Qu'ils servent dans l'infanterie blindée, mécanisée ou parachutiste, dans les transmissions ou dans l'artillerie, tous les marsouins et bigors arborent depuis 1990 l'ancre d'or sur fond bleu marine. Elle s'impose toujours comme le symbole d'une culture d'arme, liée entre autres au rêve d'aventure, aux lointains horizons, à la découverte de l'étranger. In fine, elle renvoie l'image de soldats d'élite appelés par devoir sur tous les points du globe.



Le calot

Les calots apparaissent très tôt dans les vieilles Troupes de marine puisqu'ils figurent sur les gravures du XVIII^e siècle. Au milieu du XIX^e siècle, ils sont semblables aux modèles de l'armée de Terre (modèle 1860 supprimé en 1868). En 1897, l'armée de Terre adopte un calot dit « de forme serbe » puisqu'il copie le modèle de cette armée. Les Troupes de marine l'adoptent à leur tour en 1899. Pour se distinguer des autres armes, les coloniaux prirent l'habitude de rentrer les pointes du calot.

Les calots des Troupes de marine sont coupés dans un drap bleu marine (bleu horizon en 1914-1918 puis kaki avant 1939), bordés de rouge et ornés d'une ancre de marine, le plus souvent en métal (rouge pour les troupes avant la seconde guerre mondiale, dorée par la suite). Il est porté jusqu'en 1961 et disparaît alors au profit du bérêt. Il réapparaît petit à petit comme coiffure de tradition au début des années 1990, et comme coiffe officielle en 2016. Depuis, il est porté sans signe autre que l'ancre d'or et l'insigne de grade.



FRÉJUS, le berceau de l'Arme

Dès 1882, le général Gallieni passe ses rares permissions dans sa propriété de La Gabelle, à Fréjus. Le plus célèbre des marsouins, combattant de Bazeilles, conquérant du Soudan, pacificateur du Tonkin et de Madagascar, « sauveur de Paris » (première guerre mondiale) et ministre de la Guerre, fonde une nouvelle tradition.

En 1915, à l'initiative du général Gallieni, alors gouverneur militaire de Paris, Fréjus accueille le centre de transit des troupes indigènes coloniales (CTTIC), destiné à faciliter l'acclimatement des tirailleurs aux rigueurs de la guerre en Europe.

Des dizaines de milliers de tirailleurs en provenance d'Afrique, d'Indochine et de Madagascar passent ainsi par Fréjus, durant une période d'environ 50 ans. Plusieurs vestiges témoignent de cette période : la mosquée soudanaise, la pagode annamite, l'ossuaire du Pin de la Lègue notamment.

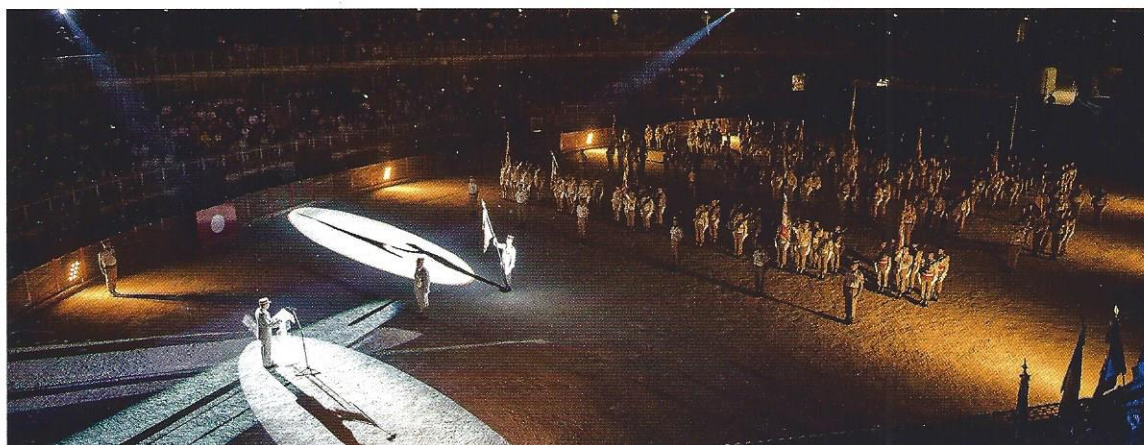
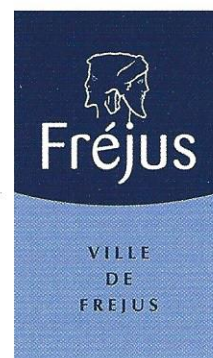
Bien que ne figurant pas au nombre des quatre garnisons historiques des Troupes de marine (Cherbourg, Brest, Rochefort et Toulon), Fréjus devient depuis le début du XX^e un point de

passage. Y ont été successivement implantés le CTTIC, l'École des officiers indigènes (1925), l'École de formation des officiers du régime transitoire des troupes d'outre-mer (EFORTOM 1956-1965) ainsi que deux centres d'instruction, avec la présence des 7^e et 4^e régiments d'infanterie de marine (7^e et 4^e RIMa).

Le lieu de pèlerinage pour ceux arborant le calot frappé de l'ancre d'or.

Au milieu d'innombrables témoignages du passé colonial, dont le mémorial des guerres en Indochine et le monument à la gloire de l'Armée noire, le 21^e RIMa, implanté dans le Var depuis 1980, et le rassemblement annuel des Troupes de marine, destiné à commémorer les combats de Bazeilles, ancrent définitivement la présence des TDM à Fréjus.

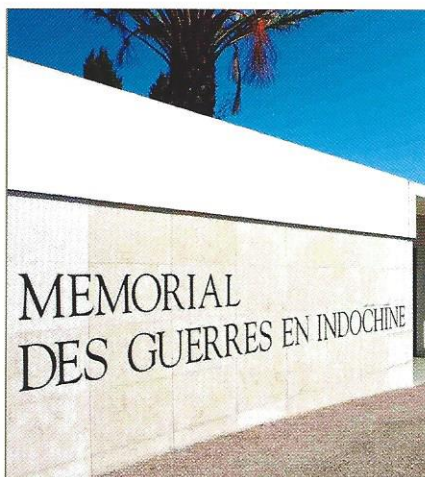
Ainsi, Fréjus reste avant tout un lieu de retrouvailles, placées sous le signe de la solennité et de la fraternité d'arme, symbole de l'unité et de la cohésion des Troupes de marine.



UN SOLIDE ANCRAGE à Fréjus

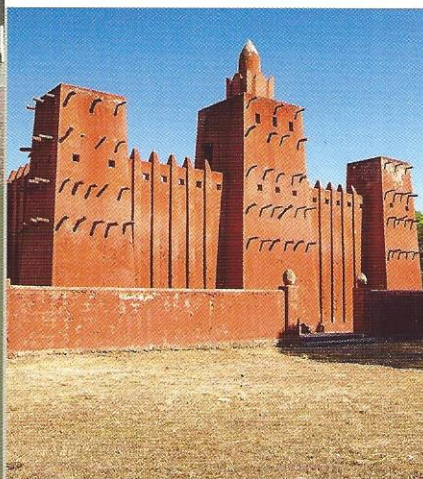
« L'action tire sa plus grande force de la connaissance du pays et de ses habitants. »

Maréchal Gallieni



Le mémorial des guerres en Indochine

En 1986, un protocole franco-vietnamien rend possible le rapatriement des soldats morts en Indochine entre 1945 et 1954. La ville de Fréjus propose de faire ériger un mémorial en un lieu symbolique, l'ancien camp Gallieni, où avaient séjourné les tirailleurs indochinois pendant la première guerre mondiale et où avait été construite une pagode bouddhique.



Le Missiri

Entre 1928 et 1930, les tirailleurs venus d'Afrique construisent au camp de Cais une mosquée soudanaise. Il s'agit de réaliser un monument prestigieux et de recréer une ambiance propre à guérir le « mal du pays ».



Le monument aux héros de l'Armée noire

Érigé à la gloire de « l'armée noire », le monument est implanté sur un site baptisé « esplanade des tirailleurs africains et malgaches » et inauguré en 1994.

